

Contrat de prestation de services

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES D'ENTEMIZI.COM

Date d'entrée en vigueur : 11.10.2023

1. Parties et définitions

1.1. EnTemizi.Com : l'exploitant du site entemizi.com et des canaux numériques associés (collectivement la « Plateforme »). Dans le présent Accord, EnTemizi.Com est désignée comme la « Plateforme ».

1.2. Prestataire : toute personne physique ou morale qui s'inscrit sur la Plateforme et soumet des offres ou fournit des services liés au nettoyage.

1.3. Bénéficiaire : l'utilisateur qui sollicite des services via la Plateforme.

1.4. Acompte / Frais de Plateforme : les frais d'intermédiation/infrastructure versés à la Plateforme lors de la commande.

1.5. Solde du service (Remaining Service Fee) : le montant payé directement par le Bénéficiaire au Prestataire le jour de l'exécution.

1.6. Règles d'Offre (Bidding Rules) : l'ensemble des règles, publiées séparément sur la Plateforme, auxquelles le Prestataire doit se conformer lors du dépôt d'offres.

Pour lever toute ambiguïté, EnTemizi.Com est un prestataire d'intermédiation et n'est pas partie au contrat/relation de service entre le Bénéficiaire et le Prestataire.

2. Objet et champ d'application

2.1. Le présent Accord régit l'inscription du Prestataire sur la Plateforme ; les processus d'offre et d'acceptation ; les modalités de communication ; l'exécution du service ; les frais/la facturation ; l'usage loyal (fair use) ; la protection des données et les dispositions de responsabilité.

2.2. Le présent Accord s'applique conjointement avec les Conditions d'utilisation et d'adhésion du site, la Politique d'annulation et de remboursement, l'Avis de confidentialité et les Règles d'Offre.

3. Adhésion, vérification et sécurité du compte

3.1. Le Prestataire déclare que les informations d'identité, de contact, fiscales et, le cas échéant, d'entreprise fournies sont exactes et à jour.

3.2. La Plateforme peut, pour des raisons de confiance et d'intégrité, demander des vérifications d'identité/contact et des documents additionnels ; l'approbation du profil peut être suspendue et le compte temporairement restreint

jusqu'à fourniture.

3.3. Le Prestataire est responsable de l'identifiant/mot de passe et de la sécurité de son compte.

4. Flux opérationnel (Demande → Offre → Sélection → Acompte → Jour d'exécution)

4.1. Le Bénéficiaire crée une demande avec la date/heure et le périmètre du service.

4.2. Le Prestataire soumet une offre conforme aux Règles d'Offre.

4.3. Le Bénéficiaire sélectionne le Prestataire et finalise la commande avec l'Acompte (qui constitue uniquement les frais de service de la Plateforme).

4.4. Le Solde du service est payé directement au Prestataire le jour d'exécution. La Plateforme n'exerce pas de fonction d'escrow (compte séquestre), n'intermédie pas le flux du solde et n'offre aucune garantie d'encaissement.

5. Modalités de communication

5.1. La Plateforme ne propose pas de messagerie interne. Après création de la commande, les numéros de téléphone des parties deviennent mutuellement visibles et la communication est menée directement entre les parties.

5.2. Les parties assument la responsabilité de leurs échanges, promesses, modifications de rendez-vous et accords annexes ; EnTemizi.Com n'est pas partie aux engagements et obligations qui en découlent.

5.3. Les numéros de téléphone et données personnelles ne peuvent être utilisés qu'aux fins de coordination de la commande concernée ; le partage avec des tiers et la prospection non sollicitée sont interdits.

6. Caractère contraignant et périmètre de l'offre

6.1. Toute offre doit être réaliste et exécutable au regard du prix, de la durée, de l'équipe, des matériaux et des exclusions.

6.2. Si une visite/infos complémentaires est nécessaire, cela doit être explicitement mentionné dans l'offre.

6.3. Après la sélection, toute modification arbitraire de prix est interdite, sauf pour des postes hors périmètre convenu.

6.4. Les Règles d'Offre font partie intégrante du présent Accord.

7. Exécution et qualité du service ; sécurité, biens et obligation de diligence

7.1. Le service est exécuté avec soin et professionnalisme à la date et l'heure convenues.

7.2. Si les matériaux sont fournis par le Prestataire, des produits appropriés et sûrs doivent être utilisés, en respectant les instructions du fabricant et les consignes de sécurité.

7.3. Protection des biens/objets : le Prestataire exerce une diligence maximale pour éviter tout dommage aux biens et effets du Bénéficiaire. L'accès aux zones privées/fermées (tiroirs, placards, coffres, etc.) sans autorisation est interdit.

7.4. Vol et dommages : les allégations de vol, perte ou dommage relèvent principalement de la relation entre Bénéficiaire et Prestataire ; la Plateforme n'est pas partie. Le Prestataire indemnise les pertes résultant d'actes/omissions de lui-même ou de son personnel.

7.5. Moralité et sécurité : il est interdit d'exécuter un service sous l'influence d'alcool/drogues ; d'adopter des communications inappropriées ; de porter atteinte à la vie privée ; ou d'avoir un comportement similaire.

7.6. En cas d'exécution incomplète/défectueuse, une correction/réexécution est fournie dans un délai raisonnable.

8. Annulation, report et absence (no-show)

8.1. Tout besoin d'annulation/report par le Prestataire doit être notifié au Bénéficiaire dans un délai raisonnable.

8.2. L'absence sans notification (no-show) est inacceptable ; des occurrences répétées peuvent entraîner des restrictions de visibilité et/ou une suspension du compte.

8.3. La force majeure (santé/accident vérifiables, etc.) est réservée.

8.4. Les conditions de remboursement relatives à l'Acompte figurent dans la Politique d'annulation et de remboursement. Pour le Solde du service, les demandes d'annulation/remboursement/remise sont réglées entre le Bénéficiaire et le Prestataire.

9. Frais, facturation et obligations fiscales

9.1. La facture/le reçu pour l'Acompte est émise par la Plateforme.

9.2. Le Prestataire est responsable de l'émission de la facture/du reçu pour le Solde du service.

9.3. L'impôt sur le revenu, la TVA, la retenue à la source et toute autre obligation légale incombent au Prestataire conformément au droit applicable.

10. Usage loyal, protection de la Plateforme et anti-contournement

10.1. Les activités visant à contourner l'Acompte ; les faux comptes ; le spam/offres automatisées ; le contenu trompeur ; et la manipulation d'avis/évaluations sont interdits.

10.2. Pour préserver la confiance et l'expérience utilisateur, la Plateforme peut supprimer du contenu et appliquer des mesures appropriées, y compris des restrictions de visibilité et des suspensions temporaires/définitives.

10.3. Les parties s'abstiennent de tout comportement visant à contourner les processus/flux de frais de la Plateforme dans leurs relations avec les clients rencontrés via la Plateforme. Les violations répétées peuvent entraîner la suspension du compte et des recours juridiques appropriés.

10.4. Protection de la réputation de la Plateforme : il est interdit de publier des déclarations fausses, trompeuses ou constitutives de concurrence déloyale concernant EnTemizi.Com ; la diffusion d'informations inexactes/déformées, de plaintes infondées et de dénigrement systématique est prohibée. La critique véridique et proportionnée, conforme à la bonne foi, est réservée.

10.5. Règles relatives aux avis/évaluations : auto-évaluations ; usurpation d'identité pour déposer un avis ; organisation d'avis incitatifs/rémunérés ; manipulation de masse/organisée ; et déclarations mensongères sont interdites.

10.6. Utilisation de la marque et promotion : le nom, les marques, logos et éléments visuels d'EnTemizi.Com ne peuvent être utilisés sans autorisation ; il est interdit de laisser penser que l'on est employé/représentant de la Plateforme ; il est interdit d'ouvrir des noms de domaine/ comptes sociaux susceptibles de créer une confusion ; toute publicité trompeuse portant atteinte à la marque et à la réputation est proscrite. Le consentement écrit de la Plateforme est requis pour toute publicité/promotion.

10.7. Déclarations à la presse/réseaux sociaux : les communiqués de presse, bulletins, interviews et publications susceptibles d'engager la Plateforme nécessitent son approbation écrite. Les obligations légales demeurent réservées.

10.8. Informations confidentielles : les méthodes d'exploitation de la Plateforme, les informations techniques sur ses logiciels, les processus métier, la tarification/les algorithmes et les écrans du panneau d'administration constituent des secrets d'affaires et ne peuvent être divulgués à des tiers non autorisés.

11. Limitation de responsabilité

11.1. EnTemizi.Com n'est pas responsable des litiges entre les parties, notamment la qualité du service, l'exécution ponctuelle/exacte, les pertes/dommages, le vol, les dommages liés aux produits chimiques, les situations de santé/urgence et le non-paiement du solde.

11.2. EnTemizi.Com n'est pas partie aux litiges de droit du travail.

11.3. Le Prestataire s'engage à indemniser la Plateforme pour les pertes raisonnables, coûts, amendes administratives et honoraires d'avocat que celle-ci pourrait encourir en raison de réclamations de tiers dirigées contre elle.

11.4. La Plateforme ne saurait être tenue responsable des pannes, pertes de données, cyber-attaques et dommages consécutifs pouvant survenir malgré des mesures techniques/administratives raisonnables.

11.5. Procédure judiciaire/administrative : en cas de suspicion de vol/dommage, les parties peuvent saisir directement les autorités ; sur demande légale, la Plateforme peut communiquer les enregistrements en sa possession.

12. Données personnelles et confidentialité

12.1. Les données personnelles sont traitées conformément au KVKK (droit turc relatif à la protection des données personnelles) et aux avis de confidentialité applicables ; l'utilisation des cookies est soumise à la Politique relative aux cookies.

12.2. Les numéros de téléphone et données personnelles ne peuvent être utilisés qu'aux fins de coordination de la commande concernée ; le partage avec des tiers et la prospection non sollicitée sont interdits.

13. Propriété intellectuelle

13.1. Tous les droits sur les marques, designs, logiciels et contenus de la Plateforme appartiennent à la Plateforme ou à ses concédants.

13.2. Les éléments de la Plateforme ne peuvent être copiés, reproduits ni faire l'objet d'ingénierie inverse sans autorisation.

14. Force majeure

14.1. Les événements indépendants de la volonté des parties et imprévisibles — catastrophes naturelles, épidémies, guerre, grèves, pannes d'électricité/d'infrastructure, etc. — constituent des cas de force majeure.

14.2. Les obligations sont suspendues pendant la force majeure ; une notification dans un délai raisonnable est essentielle.

15. Cession et sous-traitants

15.1. Le Prestataire ne peut céder ses droits ou obligations au titre du présent Accord sans le consentement écrit de la Plateforme.

15.2. Le Prestataire est solidairement responsable des actes de son personnel/sous-traitants.

16. Divisibilité et renonciation

16.1. L'invalidité de toute disposition n'affecte pas la validité des autres.

16.2. Le non-exercice d'un droit ne constitue pas une renonciation audit droit.

17. Notifications et signification

17.1. Les adresses e-mail/téléphone déclarées sur la Plateforme constituent les adresses de notification, et les notifications via ces canaux sont juridiquement valables.

17.2. À défaut de mise à jour sur la Plateforme, les notifications envoyées aux anciennes adresses sont réputées valables.

18. Entrée en vigueur, modifications et résiliation

18.1. Le présent Accord entre en vigueur à la date de sa publication sur la Plateforme ; la version à jour est disponible sur la Plateforme.

18.2. La Plateforme peut mettre à jour le présent Accord pour des raisons de sécurité/conformité ; les modifications prennent effet dès leur publication.

18.3. En cas de manquement, la Plateforme se réserve le droit de restreindre ou de résilier le compte à titre temporaire/définitif.

19. Règlement des litiges et compétence

19.1. Le droit de la République de Türkiye est applicable.

19.2. Les dispositions de médiation obligatoire applicables aux litiges commerciaux demeurent réservées.

19.3. Jurisdiction compétente : Tribunaux centraux d'Istanbul et Bureaux d'exécution.

20. Déclarations et engagements du Prestataire

Le Prestataire :

(a) déclare que les informations transmises à la Plateforme sont exactes et à jour ;

(b) exécutera les services conformément à la loi, avec diligence et professionnalisme ;

(c) exercera une diligence maximale pour protéger les biens/objets, ne commettra pas de vol et n'utilisera/ne transportera pas d'objets sans autorisation ;

(d) n'entrera pas dans des zones privées/fermées sans autorisation et respectera la vie privée ;

(e) n'exécutera pas de services sous l'influence d'alcool/drogues ; respectera les règles de l'immeuble/du site et la santé et sécurité au travail ;

(f) reconnaît que les offres sont réalistes et contraignantes, et que les modifications arbitraires de prix sont interdites sauf pour des éléments hors périmètre ;

(g) mènera la communication directement dès que les numéros sont visibles ; ne partagera pas les coordonnées avec des tiers ; et ne les utilisera pas pour des sollicitations commerciales non désirées ;

(h) est responsable de l'émission des factures/reçus pour le Solde du service et du respect des obligations fiscales ;

(i) est solidairement responsable des actes du personnel mobilisé et indemniser les pertes résultant d'une faute/violation ;

(j) s'abstiendra de tenter de contourner les processus/flux de frais de la Plateforme ;

(k) s'engage à protéger la réputation d'EnTemizi.Com, à s'abstenir de déclarations fausses/trompeuses/de concurrence déloyale ; à s'abstenir d'utiliser sans autorisation les marques et signes de la Plateforme ; et à s'abstenir de toute manipulation d'avis/évaluations ;

(l) reconnaît que la date de début/publication/entrée en vigueur du présent Accord est le 11.10.2023 ; qu'à compter de sa date d'inscription, il demeure en vigueur pour une durée indéterminée pendant l'utilisation de la Plateforme ; et que les dispositions qui, par nature, doivent survivre à la résiliation demeureront applicables après celle-ci, et accepte, déclare et s'engage à l'ensemble de ce qui précède.

21. Consentement électronique

21.1. Le fait de cliquer sur des boutons tels que « Register », « Submit Bid », « Accept », etc., et la poursuite de l'utilisation de la Plateforme signifient que le présent Accord et les documents auxquels il est fait référence ont été lus et acceptés électroniquement.